

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1- Tout inscrit à l'**AMAP Pessicart** doit tenir **AU MOINS UNE FOIS PAR SEMESTRE UNE PERMANENCE** du mardi soir. Chaque permanence doit être tenue par deux amapiens.

Cela implique d'arriver vers 17h15 pour aider le paysan à s'installer.

Les adhérents de permanence font signer la feuille d'émargement, avant la récupération du panier.

2- L'horaire officiel des distributions de l'**AMAP Pessicart** est le mardi de **17h30 à 18h30**. Tout panier restant après cet horaire sera perdu.

3- En cas d'absence ou de retard (vacances, stages, embouteillages ...) et dans un souci de responsabilisation personnelle, il convient de s'occuper soi-même de trouver quelqu'un pour venir chercher le panier au jour et à l'heure prévue pour la distribution. Dire à cette personne de donner votre nom et de signer la feuille de retrait des paniers. Pensez à prévenir par avance à l'adresse mail de **AMAP Pessicart** ([amap.pessicart@gmail.com](mailto:amap.pessicart@gmail.com)) ou les responsables par téléphone (Florence ou Roselyne).

4- Pour le cas où une personne déciderait d'arrêter sa participation en cours de contrat, quel qu'en soit le motif, il lui appartiendrait de trouver un ou une remplaçante, susceptible de lui racheter sa mise de fonds. En effet, notre producteur ayant planté sa production en fonction du nombre de personnes inscrites, **aucun chèque ne pourra être restitué** sauf cas de force majeure apprécié par le trésorier bénévole et les référents de l' **AMAP Pessicart**.

5- **Un chèque de 11 €** à l'ordre du réseau régional « **Les AMAP de Provence** », pour votre adhésion annuelle. Tous les « amapiens » doivent impérativement régler cette adhésion.

6- L'**AMAP Pessicart** étant en lien avec le Comité de Quartier Pessicart (utilisation de son local et de ses moyens), tout amapien devra être adhérent au Comité de Quartier ; adhésion en ligne : [comite-quartier-pessicart-nice.fr](http://comite-quartier-pessicart-nice.fr) par carte bancaire.

7- L'**AMAP Pessicart** proposera une réunion **par semestre avec le maraîcher** afin de redéfinir les modalités du contrat. **Votre présence y sera souhaitée.**

8- Étant donné que nous communiquerons par courriel ou téléphone, n'oubliez pas de **signaler vos changements de coordonnées (consulter régulièrement votre boîte email sans oublier le dossier SPAM)**.

9- N'oubliez pas de signer la feuille de retrait des paniers avant de vous servir.

Bienvenue à l'**AMAP Pessicart** 